

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DU BUREAU EUROPÉEN

Index AI : IOR 61/021/2007 (Public)
ÉFAI
14 septembre 2007

Sommet Union européenne / Ukraine. Il faut aborder les lacunes en matière de droits humains

Bruxelles, vendredi 14 septembre 2007 – La torture, le racisme et la violence contre les femmes en Ukraine constituent des problèmes cruciaux en matière de droits humains, qu'Amnesty International exhorte l'Union européenne (UE) à aborder lors du sommet qui s'ouvre ce jour.

« Parallèlement aux intérêts en matière d'énergie et autres secteurs " stratégiques ", nous espérons que l'UE n'éluadera pas les questions essentielles relatives aux droits humains qui pèsent sur la vie des Ukrainiens et des ressortissants étrangers et doivent être très sérieusement prises en compte si l'Ukraine et l'UE souhaitent approfondir leurs relations », a déclaré Dick Oosting, directeur du Bureau européen d'Amnesty International.

Malgré de récentes mesures constructives, les organisations non gouvernementales (ONG) continuent de recevoir des allégations de torture aux mains des agents des forces de l'ordre – ces agissements faisant rarement l'objet d'une enquête. En outre, Amnesty International est préoccupée par le renvoi forcé de demandeurs d'asile vers des pays où ils risquent de subir des actes de torture ou des mauvais traitements, à l'instar de dix demandeurs ouzbeks en 2006.

La montée des groupes extrémistes et l'augmentation des agressions à caractère raciste constituent un autre sujet de préoccupation, malheureusement illustré par le meurtre d'un demandeur d'asile irakien en juin 2007. Le gouvernement se doit de reconnaître la violence qui vise de plus en plus les étrangers et de la combattre avec une plus grande fermeté.

Par ailleurs, Amnesty International est consciente que les autorités ukrainiennes ont adopté des mesures visant à combattre la violence domestique, fléau qui demeure pourtant très répandu. L'organisation de défense des droits humains recommande la création de centres d'accueil pour les victimes et la mise sur pied d'une grande campagne nationale de sensibilisation afin de promouvoir la tolérance zéro en matière de violence contre les femmes.

« En reconnaissant que l'inégalité entre hommes et femmes et la violence domestique posent également problème au sein des États membres de l'UE, nous espérons que l'UE saura partager son expérience concernant les meilleures pratiques et apporter son aide aux autorités ukrainiennes, dans un état d'esprit constructif », a conclu Dick Oosting.

Pour en savoir plus, consultez la lettre sur le site www.amnesty-eu.org

Pour tout commentaire ou l'organisation d'interviews, veuillez contacter le Bureau européen d'Amnesty International à Bruxelles :

Tél. : +32 2 5482773

Fax : +32 2 5025686

Courriel : AmnestyIntl@aieu.be

Site Internet : <http://www.amnesty-eu.org>